

## 1. Objet et champ d'application

Les conditions générales de vente de la Cab4n ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société coopérative d'intérêt commun Cab4n (SIRET : 835 325 283 00025, numéro de déclaration d'activité de formation 84 38 07086 38) consent au ou à la commanditaire, qui l'accepte, une formation, une animation ou un accompagnement issue de l'offre de la Cab4n.

Les présentes conditions sont complétées par le règlement intérieur de la Cab4n et/ou du lieu dans lequel se déroule l'activité portée par la Cab4n. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le ou la commanditaire des conditions générales de vente.

Ces CGV concernent les formations présentiels. Les formations présentiels peuvent être réalisées dans les locaux de la Cab4n, dans des locaux loués par la Cab4n, mis à disposition ou dans les locaux du ou de la commanditaire.

## 2. Hiérarchie des normes

Dans le respect du cadre légal et réglementaire, les conditions générales de ventes sont prioritaires sur le règlement intérieur de la Cab4n, le règlement intérieur de la Cab4n est prioritaire sur le règlement intérieur du lieu dans lequel se déroulent les activités, sauf dérogation formelle et expresse de la Cab4n, ces conditions prévalent sur tout autre document du ou de la commanditaire.

## 3. Documents contractuels

Pour toute commande, un devis est adressé au ou à la commanditaire, accompagné éventuellement d'une convention de formation pour les formations professionnelles. L'accusé ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation. L'exemplaire de la convention de formation signé devra être retourné à la Cab4n.

A l'issue de la formation, la Cab4n adresse les documents suivants : facture et évaluations.

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation (attestant de l'assiduité du ou de la stagiaire), une attestation de formation et le cas échéant, une attestation de réussite sont remises au ou à la stagiaire avec copie sur demande au ou à la commanditaire. Les copies des feuilles d'émargements sont disponibles sur demande et conservées selon les durées légales.

## 4. Modalité de formation, d'animation et d'accompagnement

La Cab4n est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence. Les outils utilisés par la Cab4n sont des outils de l'éducation nouvelle, de l'éducation populaire et de la pédagogie active.

La Cab4n pourra confier la conduite de tout ou partie de l'action de formation à un autre organisme de formation avec lequel elle aura passé un accord de sous-traitance.

Les durées des actions sont précisées sur les documents de la Cab4n. Les stagiaires sont tenus de respecter le règlement intérieur de la Cab4n et du lieu d'accueil, éventuellement aménagé par la Cab4n pour les besoins de la formation.

La Cab4n se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant ou toute participante dont le comportement empêcherait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

## 5. Prix de vente et conditions de règlement

Les prix sont indiqués en Euros Toutes Taxes Comprises.

Les prix des actions sont indiqués sur le devis adressé au ou à la commanditaire. Les éventuels frais liés aux outils, matériels pédagogiques, locations de salle, frais de déplacement et d'hébergement des formateurs et formatrices sont facturés en sus et sont également précisés sur le devis ou pour une partie intégrés aux frais pédagogiques.

Les factures sont payables à réception ou le cas échéant selon l'échéancier convenu, par chèque à l'ordre de la Cab4n ou par virement. En cas d'absence ou de retard de règlement, la Cab4n se réserve le droit de suspendre ou refuser toute nouvelle commande jusqu'à apurement du compte. La Cab4n pourra refuser de délivrer la formation concernée sans que le ou la commanditaire puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit, ni bénéficier d'un quelconque avoir ou remboursement. Tout règlement ultérieur sera imputé par priorité à l'extinction de la dette la plus ancienne.

En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient au ou à la commanditaire :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement lors de sa commande en y indiquant les coordonnées de l'organisme collecteur ;
- de transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il ou elle aura désigné.

Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le prix de la formation, le reliquat sera facturé au ou à la commanditaire.

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de formation, le ou la commanditaire sera redevable de l'intégralité du prix de la formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard.

## 6. Annulation, modification ou report de formations par la Cab4n

La Cab4n se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation, et d'en informer le ou la commanditaire au plus tard 10 jours avant la date de la formation. La Cab4n n'est tenue à aucune indemnité d'aucune sorte.

La Cab4n se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant ou une formatrice défaillante par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

La Cab4n peut être contrainte d'annuler une formation pour cas de force majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de formation dans les meilleurs délais.

Sont aussi considéré comme ayant le caractère de la force majeure, des difficultés d'acheminement liés aux réseaux de transport (pannes mécaniques, suppression ou retard de trains etc.) que le personnel de la Cab4n peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

## **7. Annulation ou report de formations par le ou la commanditaire**

Le ou la commanditaire peut demander l'annulation ou le report d'une formation.

Si cette demande parvient à la Cab4n, par écrit, moins de 10 jours calendaires avant la date de la formation, les frais déjà engagés au titre de la préparation (notamment préparation par le formateur, la formatrice et l'équipe pédagogique, location de salle, déplacement, hébergement) seront facturés au ou à la commanditaire.

Si l'annulation s'accompagne d'un report programmé dans les trois mois qui suivent la formation annulée, aucun coût supplémentaire ne sera facturé au ou à la commanditaire.

## **8. Propriété intellectuelle et droits d'auteur**

Les supports papiers ou numériques remis lors de la formation sont la propriété de la Cab4n. Ces supports ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord exprès de la Cab4n ou mention présente lisiblement sur les supports (licence creative commons) et dans le respect de ces mentions ou des directives de la Cab4n concernant l'utilisation des documents. Le ou la commanditaire s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement concurrence commerciale à la Cab4n en cédant ou en communiquant ces documents sauf accord exprès de la Cab4n.

## **9. Renseignements et réclamations**

Toute demande d'information ou réclamation du ou de la commanditaire relative aux conditions générales de ventes devra être formulée par écrit à la Cab4n (email : [contact@cab4n.fr](mailto:contact@cab4n.fr)), qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais. En cas de réclamation, le titre du mail doit contenir la mention « réclamation » afin d'être identifiée de façon spécifique par la personne en charge du traitement.

## **10. Responsabilité**

La responsabilité de la Cab4n ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le ou la commanditaire, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de la Cab4n serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de la Cab4n ne pourra excéder le montant total du prix payé par le ou la commanditaire au titre de l'action concernée.

## **11. Assurances**

Le ou la stagiaire reste responsable, pendant toute la durée de la session de formation, vis à vis des tiers et de la Cab4n. Il ou elle doit donc être couvert et couverte par son entreprise ou à titre individuel par une assurance garantissant une couverture suffisante contre les risques de natures diverses.

## **12. Données Personnelles**

La Cab4n s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du ou de la commanditaire et uniquement pour la seule finalité de fournir la formation et durant le temps nécessaire à cette finalité. La Cab4n garantit la confidentialité des Données traitées dans le cadre de la formation. La Cab4n s'engage à veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel et s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

Le ou la commanditaire garantit à la Cab4n qu'il ou elle a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent au terme des Dispositions applicables et qu'il ou elle a informé les personnes physiques de l'usage qui est fait des Données. A ce titre, le ou la commanditaire garantit la Cab4n contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les Données seraient traitées. En outre, le ou la commanditaire s'engage à documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par la Cab4n, veiller, au préalable et pendant toute la durée de la formation, au respect des obligations prévues par les Dispositions applicables de la part de la Cab4n, et superviser le traitement, y compris réaliser les audits et les inspections auprès de la Cab4n.

## **13. Dispositions générales**

Si l'une quelconque des clauses ci-dessus était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité ni des présentes conditions ni de la formation concernée. Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des conditions générales de vente ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application. Le ou la commanditaire s'engage à considérer comme strictement confidentiels et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il ou elle pourrait avoir connaissance dans le cadre de la formation (notamment remises accordées par la Cab4n, modalités spécifiques de la formation et échanges entre les commanditaires).

La Cab4n est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du ou de la commanditaire qui en découlent ne valent qu'à l'égard de la Cab4n, laquelle demeure responsable à l'égard du ou de la commanditaire de toutes les obligations résultant du présent contrat.

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français. Tout litige se rapportant à son exécution ou à son interprétation sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Strasbourg.